

LETTRE APOSTOLIQUE *PATRI CORDE*
DU SAINT-PÈRE FRANÇOIS À L'OCCASION DU 150^e
ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DE SAINT JOSEPH
COMME PATRON DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

(http://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost_letters/documents/pa-pa-francesco-lettera-ap_20201208_patri-corde.html)
(Suite du 9 mai)

3. Père dans l'obéissance

Dieu a aussi révélé à Joseph ses desseins par des songes, de façon analogue à ce qu'il a fait avec Marie quand il lui a manifesté son plan de salut. Dans la Bible, comme chez tous les peuples antiques, les songes étaient considérés comme un des moyens par lesquels Dieu manifeste sa volonté.[13]

Joseph est très préoccupé par la grossesse incompréhensible de Marie : il ne veut pas « l'accuser publiquement »[14] mais décide de « la renvoyer en secret » (Mt 1, 19). Dans le premier songe, l'ange l'aide à résoudre son dilemme : « Ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, puisque l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint ; elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés » (Mt 1, 20-21). Sa réponse est immédiate : « Quand Joseph se réveilla, il fit ce que l'ange du Seigneur lui avait prescrit » (Mt 1, 24). Grâce à l'obéissance, il surmonte son drame et il sauve Marie.

Dans le deuxième songe, l'ange demande à Joseph : « Lève-toi ; prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte. Reste là-bas jusqu'à ce que je t'avertisse, car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr » (Mt 2, 13). Joseph n'hésite pas à obéir, sans se poser de questions concernant les difficultés qu'il devra rencontrer : « Il se leva dans la nuit, il prit l'enfant et sa mère et se retira en Égypte, où il resta jusqu'à la mort d'Hérode » (Mt 2, 14-15).

En Égypte, Joseph, avec confiance et patience, attend l'avis promis par l'ange pour retourner dans son Pays. Le messenger divin, dans un troisième songe, juste après l'avoir informé que ceux qui cherchaient à tuer l'enfant sont morts, lui ordonne de se lever, de prendre avec lui l'enfant et sa mère et de retourner en terre d'Israël (cf. Mt 2, 19-20). Il obéit une fois encore sans hésiter : « Il se leva, prit l'enfant et sa mère, et il entra dans le pays d'Israël » (Mt 2, 21).

Mais durant le voyage de retour, « apprenant qu'Arkélaüs régnait sur la Judée à la place de son père Hérode, il eut peur de s'y rendre. Averti en songe, – et c'est la quatrième fois que cela arrive – il se retira dans la région de Galilée et vint habiter dans une ville appelée Nazareth » (Mt 2, 22-23).

L'évangéliste Luc rapporte que Joseph a affronté le long et pénible voyage de Nazareth à Bethléem pour se faire enregistrer dans sa ville d'origine, selon la loi de recensement de l'empereur César Auguste. Jésus est né dans cette circonstance (cf. Lc 2, 1-7) et il a été inscrit au registre de l'Empire comme tous les autres enfants.

Saint Luc, en particulier, prend soin de souligner que les parents de Jésus observaient toutes les prescriptions de la Loi : les rites de la circoncision de Jésus, de la purification de Marie après l'accouchement, de l'offrande du premier-né à Dieu (cf. 2, 21-24).[15]

Dans chaque circonstance de sa vie, Joseph a su prononcer son "fiat", tout comme Marie à l'Annonciation, et comme Jésus à Gethsémani.

Dans son rôle de chef de famille, Joseph a enseigné à Jésus à être soumis à ses parents (cf. Lc 2, 51), selon le commandement de Dieu (cf. Ex 20, 12).

Dans la vie cachée de Nazareth, Jésus a appris à faire la volonté du Père à l'école de Joseph. Cette volonté est devenue sa nourriture quotidienne (cf. Jn 4, 34). Même au moment le plus difficile de sa vie, à Gethsémani, il préfère accomplir la volonté du Père plutôt que la sienne,[16] et il se fait « obéissant jusqu'à la mort [...] de la croix » (Ph 2, 8). C'est pourquoi l'auteur de la Lettre aux Hébreux conclut que Jésus « apprit par ses souffrances l'obéissance » (5, 8).

Il résulte de tous ces événements que Joseph « a été appelé par Dieu à servir directement la personne et la mission de Jésus en exerçant sa paternité. C'est bien de cette manière qu'il coopère dans la plénitude du temps au grand mystère de la Rédemption et qu'il est véritablement ministre du salut ».[17]

Informations



La lampe du sanctuaire

Pour une intention particulière



La statue pèlerine de saint Michel

Rue Desgagné

La statue pèlerine (2) de saint Michel

rue Firmin-Campbell, Sherbrooke

La statue pèlerine diocésaine de saint Michel

Famille de Chartierville



Vos offrandes de la semaine du 16 mai

Quête : 491 \$ Luminaires : 296 \$

Les mardis de sainte Anne

L'an passé, à cause de la pandémie, les mardis de sainte Anne n'ont pas eu lieu. Cette année, nous reprenons cette tradition avec grand bonheur. Les mardis de sainte Anne débiteront le mardi 25 mai, à 19 h, à l'église de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, 145, rue de l'église.

Il y aura célébration avec homélie et prières à sainte Anne à la fin de la messe. En tout temps, nous respectons les consignes sanitaires.

Nous serons très heureux de vous accueillir.

Informations : Francine A. Giguère

450 539-1187 ou 450 539-2666

Réservations Messes

Au moment d'écrire ces lignes, l'Estrie est en zone rouge, donc nous ne pouvons accueillir que 25 personnes par célébration. Vous devez réserver votre place en semaine, du lundi au vendredi pour la messe de 8h. Samedi et dimanche sont réservés pour les gens qui ne peuvent pas venir en semaine. En ligne à partir du lundi midi <https://diocesedeshbrooke.org/fr/basilique-cathedrale-saint-michel> ou par téléphone. Samedi 8h et 9h, dimanche 10h et 17h.

Prions cette semaine, en union avec l'Église

Semaine du 23 au 30 mai 2021

Dimanche 23		Dimanche de la Pentecôte	rouge
10 h	Feu Reina Desmarais Simard (7 ^e ann.)	/ Ses enfants	
17 h	Feu Phonepheth Sayakhom, Renald Vachon et grands-parents/ JP		
Lundi 24		La bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église	
		blanc	
8 h	Feu Thérèse Lapointe / Anne, Réjean et Daniel Leclerc		
Mardi 25		Férie	
		vert	
8 h	Aux intentions de Gaston Labbé		
Mercredi 26		Saint Philippe Néri, prêtre	
		blanc	
8 h	Pour toute personne en lien avec la cie Big Shot / Jonathan		
Jeudi 27		Férie	
		vert	
8 h	Aux intentions des membres vivants et décédés de la famille Sénécal / Yolande Albert		
Vendredi 28		Férie	
		vert	
8 h	Feu Ida Jetté / Famille Georgette et Lucien Lemay		
Samedi 29		Férie	
		vert	
8 h	Aux intentions des membres de la Confrérie Saint-Michel		
Dimanche 30		La Sainte Trinité	
		blanc	
10 h	Feu Gilles St-Germain (3 ^e ann.) / La famille		
17 h	Feu Joseph Honoré Lemay / Monique Lemay		

SOS Violence conjugale

1 800 363-9010 — 24/7

<https://sosviolenceconjugale.ca/fr>

Événements

DIMANCHE 23 MAI

14 h **Confirmation** de 5 adultes de l'archidiocèse, présidée par Mgr Luc Cyr, archevêque.

SAMEDI 29 MAI

10 h **Funérailles** de Micheline Legendre décédée le 12 mai à l'âge de 81 ans.